

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 26 JUILLET 2024

OBJET / GAIA : Aménagement cour d'école : convention avec le C.A.U.E 64.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 19 juillet 2024

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 24
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juillet, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, M. Peio Etxeleku, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Vincent Goytino, adjoint ; Mme Corinne Othatcegy, M. Sébastien Carre, M. Jean-François Lacosta, M. Jean-Paul Alaman, conseillers municipaux.

Procuration : M. Vincent Goytino à M. Jean-Jacques Lassus ; Mme Corinne Othatcegy à Mme Yolande Huguenard, M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze ; M. Jean-François Lacosta à M. Peio Etxeleku ; M. Jean-Paul Alaman à Mme Nathalie Aïçaguerre.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire informe l'assemblée que la commune de Cambo-les-Bains propose de participer à l'appel à projet "À vous de jouer !", organisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques (C.A.U.E 64). Ce projet vise à transformer les cours d'école afin de créer des espaces de jeu et d'apprentissage plus naturels, vivants et inclusifs.

Une étude de l'Institut de Veille Sanitaire montre que quatre enfants sur dix passent moins d'une demi-heure par jour à l'extérieur, hors du temps scolaire. Pourtant, les activités en plein air sont essentielles pour le bien-être et la santé des enfants. Les cours d'école, où les écoliers passent en moyenne deux heures par jour, sont des lieux idéaux pour ces activités. Notre objectif est de repenser ces espaces pour encourager l'exploration, le jeu et l'épanouissement dans un environnement plus naturel.

Objectifs du projet :

1. **Bien-être des enfants** : Adapter les cours aux besoins des enfants pour offrir confort et sécurité.

2. **Écologie et durabilité** : Intégrer la gestion des eaux pluviales, favoriser la biodiversité et utiliser des matériaux locaux et durables.
3. **Inclusion et égalité** : Créer des espaces inclusifs où chaque enfant se sent intégré, quel que soit son genre ou ses capacités.
4. **Éducation et pédagogie** : Utiliser la cour comme outil pédagogique, permettant aux enseignants d'organiser des activités en plein air.

Démarche : La démarche "À vous de jouer !" implique plusieurs étapes, allant de la sensibilisation à la réalisation :

1. **Sensibilisation et concertation** : Ateliers de sensibilisation avec les enseignants, élèves, parents et agents communaux pour définir les besoins et idées.
2. **Conception** : Développement de projets sur-mesure et créatifs, économiques et durables, en concertation avec les utilisateurs.
3. **Réalisation** : Transformation des cours par phases, en intégrant les travaux réalisés en régie communale et des chantiers participatifs.

Partenariat et collaboration : Nous collaborerons avec une équipe composée de professionnels en paysage, espaces publics, pédagogie et réalisation de travaux. Cette équipe nous accompagnera tout au long du projet, de la conception à la réalisation, en intégrant les compétences locales et en formant nos agents communaux.

Budget : Le budget alloué pour chaque cour d'école est de 50 000 € HT, incluant la rémunération de l'équipe et les travaux.

Calendrier : La mission commencera en octobre 2024 et se terminera en octobre 2025. Un calendrier précis sera établi pour assurer la participation active des élèves et des enseignants tout au long du projet.

En participant à "À vous de jouer !", Cambo-les-Bains s'engage à transformer sa cour d'école en un espace dynamique et éducatif, répondant aux besoins des enfants et aux défis écologiques actuels. Ce projet exemplaire à l'instar des 11 autres sur l'ensemble du département, servira d'inspiration pour d'autres collectivités, en montrant la voie vers des cours d'école plus vivantes, inclusives et durables.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE M. le Maire à signer la convention ci-annexée avec le CAUE 64 dans le cadre du projet d'aménagement de la cour d'école ainsi que toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Jean-Paul EYHERACHAR

Saioko idazkaria



Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza